

Déclaration des performances

N° 33SFL4718031

1. Code d'identification unique::
SOUFL'R 47
URSA PULS'R 47 **MW EN14064-1 A1-S1-MU1**
F-SOUFL'R 47
F-URSA PULS'R 47

2. Numéro permettant l'identification du produit de construction
SOUFL'R 47
URSA PULS'R 47 (voir étiquette)
F-SOUFL'R 47
F-URSA PULS'R 47

3. Usage prévu
Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant

URSA France SAS
Maille Nord III
7 Porte de Neuilly
93160 Noisy-le-Grand
www.ursa.fr

5. Nom et adresse de contact du mandataire
Non applicable

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances
AVCP Système 1 pour la réaction au feu
AVCP Système 3 pour les autres caractéristiques

7. Cas des produits couverts par une norme harmonisée
L'ACERMI (Organisme Notifié n° 1163) a réalisé une détermination de produit type sur la base d'essais de type ; une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ; une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, selon le système 1 pour la caractéristique de réaction au feu. Il a délivré le certificat de constance des performances.

Le CSTB (Organisme Notifié N°0679) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon de système 3 pour les autres caractéristiques. Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

8. Cas des produits pour lesquels une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles (1)	Performances (2)	Specifications techniques harmonisées (3)
Réaction au feu Caractéristiques des Euroclasses	A1	(4)
Perméabilité à l'eau	NPD	
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	(a)	

Indice d'isolement aux bruits aériens directs	NPD	
Coefficient d'absorption acoustique	NPD	
Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	NPD	
Épaisseur de l'isolant	De 95 à 715 mm	EN12667
λD	0.047 W/mK	
Résistance thermique	De 2,00 à 15,00 m ² ·K/W	
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu=1$	EN14064-1:2010
Résistance à la compression	NPD	
Combustion avec incandescence continue	(b)	
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	(c)	
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation.	(d)	
	S1	EN 14064-1:2010 Annex K

Notes relatives au tableau:

- (1) La colonne 1 contient la liste des caractéristiques essentielles définies dans les spécifications techniques harmonisées pour l'usage ou les usages prévus indiqués au point 3 ci-dessus;
 - (2) Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 1 et conformément aux prescriptions de l'article 6, la colonne 2 contient les performances déclarées, exprimées par niveau ou classe ou au moyen d'une description, correspondant aux caractéristiques essentielles respectives. Les lettres «NPD» (performance non déterminée) sont mentionnées lorsque les performances ne sont pas déclarées;
 - (3) Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 1, la colonne 3 contient: une référence datée à la norme harmonisée correspondante et, le cas échéant, le numéro de référence de la documentation technique spécifique ou appropriée utilisée;
 - (4) Produits ne nécessitant pas d'essai conformément à la Décision 96/603/CE modifiée.
 - (a) Les produits isolants thermiques ne doivent pas dégager de substances dangereuses réglementées dépassant les niveaux maximums autorisés spécifiés dans les réglementations européennes ou nationales. Des méthodes d'essai européennes sont en cours d'élaboration.
 - (b) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée.
 - (c) Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits en laine minérale. Le comportement au feu de la laine minérale ne se détériore pas avec le temps. La classification Euroclasses du produit est liée à la teneur en matières organiques qui ne peut pas augmenter avec le temps.
 - (d) La conductivité thermique des produits en laine minérale ne change pas avec le temps. L'expérience a montré que la structure fibreuse est stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère.
- Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit:

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4..

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Noisy-le-Grand, 26/02/2018
M. Nicolas Brousse